

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



PARIS ÎLE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE



SOMMAIRE

Rapport d'activité 2021

3 Conseil d'administration

**7 Global Cities Investment
Monitor 2021**

**9 Transformation de Bureaux
en Logements**

15 Organisations Internationales

16 Les Cahiers de l'Attractivité

17 International

19 Grand Paris Capitale du Sport

21 Les Artisans de l'Industrie

23 Covid-19 & Métropoles

25 Paris, place juridique

**29 Le Cercle des Femmes du
Grand Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022



Xavier Lépine
Président



Dominique Restino
Président
CCI Paris-Ile de France



Patrick Ollier
Président
Métropole du Grand Paris



Jérôme Bédier
Trésorier
CCI Paris-Ile de France



Borina Andrieu
Directrice Générale
Wilmotte & Associés



Sébastien Bazin
Président-Directeur Général
AccorHotels



Thierry Blandinières
Directeur Général
InVivo



Dominique Boré
Présidente d'Honneur
Maison de l'architecture
Ile-de-France



José-Michaël Chenu
Directeur Marketing Stratégique
et Développement Urbain
Vinci SA



Carole Chrétien
Directrice des relations
entreprises
CNRS

*Le CA en 2021 comptait Christian Nibourel, Président de Paris-Ile de France Capitale Economique jusqu'en mars 2022 ;
Didier Kling, Président - CCI Paris-Ile de France et Bruno Didier, Trésorier - CCI Paris-Ile de France membres jusqu'en décembre 2021.



Stéphane de Faÿ
Directeur Général
Grand Paris Aménagement



Augustin de Romanet
Président-Directeur Général
ADP Group



Stéphane Fratacci
Directeur Général
CCI Paris-Ile de France



Catherine Guilloard
Présidente-Directrice Générale
RATP



Marianne Laigneau
Présidente du Directoire
Enedis



Marc Lhermitte
Associé, Global Lead FDI &
Attractiveness
EY



Bernard Michel
Président
Viparis



Nadra Moussalem
Managing Director & Head of European
Investment Management
Colony NorthStar



Jacques Ripoll
Directeur Général
Crédit Agricole CIB



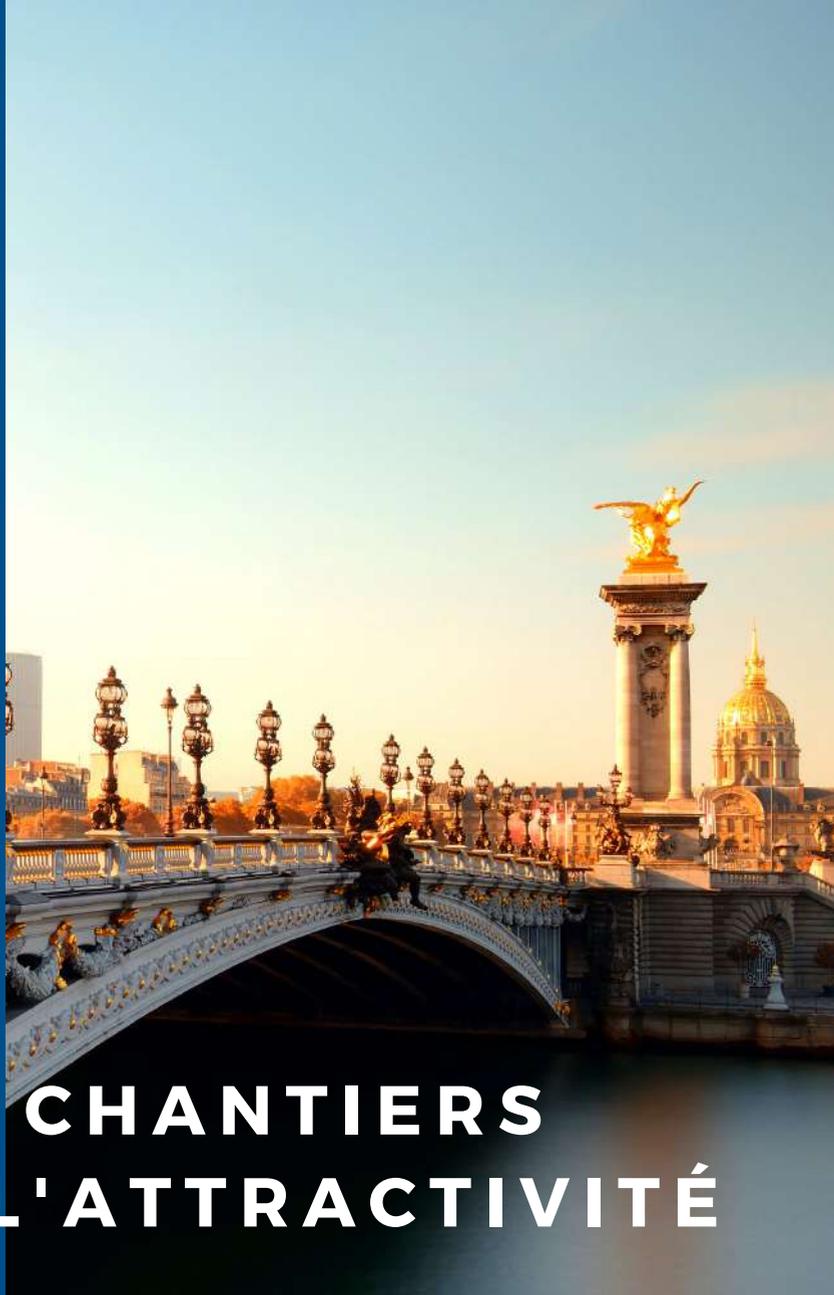
Jean-Marie Tritant
Président du Directoire
Unibail-Rodamco-Westfield



Philippe Wahl
Président-Directeur Général
La Poste



Pierre Simon
Président d'Honneur



LES CHANTIERS DE L'ATTRACTIVITÉ

GLOBAL CITIES INVESTMENT MONITOR 2021

Paris Ile-de-France s'impose, pour la deuxième année consécutive, à la seconde place mondiale et réduit fortement l'écart avec Londres.

L'année 2020 a été marquée par un ralentissement global des investissements internationaux. Dans ce contexte, l'Europe démontre sa résilience forte puisqu'elle capte à elle seule 49% du total des investissements mondiaux, soit 3 points au-dessus de son résultat de 2019 qui avait établi le précédent record.

Signe de cette dynamique européenne, on ne compte pas moins de 8 régions européennes dans le « top 15 » des destinations les plus attractives. Hong Kong, autrefois 3^e, puis 7^e encore l'an dernier, ne figure plus dans ce classement.

Dans la part de marché des investissements mondiaux, Paris, depuis 2017, se détache du groupe des poursuivants constitué principalement de Berlin, Madrid, Barcelone, Amsterdam ou la Rhénanie et se rapproche de Londres au classement général, dépassant même la capitale anglaise dans certains secteurs stratégiques.

Paris Ile-de-France devant Londres dans le secteur emblématique des services financiers.

Paris Ile-de-France a désormais dépassé Londres pour les investissements dans le secteur des services financiers. Ces deux métropoles européennes sont précédées par Singapour qui occupe dorénavant la première place du classement mondial sur ce secteur.

Pour les investissements dans les sciences du vivant, Paris Ile-de-France arrive à la première place mondiale, entraînée par l'attractivité de Saclay, du Genopole ou de Biocitech. L'expertise francilienne repose également sur des acteurs comme l'APHP qui est le 1^{er} sur les recherches cliniques en Europe avec 4 500 essais en cours.

Comme en 2018, Paris-Ile de France est à nouveau numéro 1 mondial sur les investissements dans les centres de R&D. Selon l'Office Européen des Brevets, la France est le 2^e déposant européen de brevets et le 5^e mondial.

Le volet enquête du baromètre dresse des perspectives très positives pour Paris Ile-de-France.

L'enquête menée par OpinionWay montre une appréciation positive de la réaction face à la crise sanitaire, comparativement à d'autres métropoles européennes.

Cette perception positive se traduit aussi dans l'image globale. Pour la première fois depuis la création du baromètre, Paris Ile-de-France arrive en tête des métropoles mondiales pour lesquelles les responsables d'entreprises anticipent les meilleures performances à 3 ans.



Le Global Cities Investment Monitor est le baromètre international de référence pour les investissements internationaux dans les grandes métropoles mondiales. Il est réalisé chaque année depuis 13 ans par Paris Ile-de-France Capitale Economique et Choose Paris Region à partir des données de fDi Markets et d'une enquête OpinionWay.

MÉTHODOLOGIE

Inventaire des projets d'investissements

Les investissements sont tracés par la base de données fDi Markets qui recense les projets publiés dans plus de 188 000 sources depuis 2003. Les projets s'entendent au sens de projets nouveaux «greenfield » ou d'extensions, mais pas de prises de participation ou de joint-venture.

Conduite dans 20 pays par OpinionWay, elle a été commandée par Paris-Ile de France Capitale Economique et Choose Paris Region.

Les résultats sont pondérés en fonction de la part du pays dans le total des investissements internationaux émis (Base fDi).

Enquête auprès des investisseurs

L'enquête monde, réalisée auprès de plus de 500 investisseurs internationaux, fait le point sur leurs perceptions des global cities, leurs anticipations, et leurs critères d'investissements.

Chacune des métropoles mentionnées doit s'entendre dans ce contexte en tant que pôle économique mondial de rayonnement et d'attractivité, transcendant ses frontières administratives et politiques internes.

➤➤➤ LES ASSISES DE L'ATTRACTIVITÉ

Cette année, le Global Cities Investment Monitor 2021 a été présenté le mardi 16 novembre 2021, à l'occasion des Assises de l'Attractivité organisées par l'Agence Choose Paris Region, avec le soutien de la Région Ile-de-France et de la Métropole du Grand Paris.



de g. à dr. : Alexandre Missoffe, ancien Directeur général de Paris-Ile de France Capitale Economique, Lionel Grotto, Directeur général de Choose Paris Region et Hugues Cazenave, Président d'Opinionway.

TRANSFORMATION DE BUREAUX EN LOGEMENTS

Paris-Ile de France Capitale Economique et la Maison de l'architecture Ile-de-France ont lancé, en mai 2021, la 2ème édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements.

Cette deuxième édition s'inscrit dans le prolongement du succès de la première édition en 2019 qui avait distingué le groupement Moatti-Rivière / Immobilière 3F pour leur opération à Charenton-Le-Pont.



© Michel Denancé

Elle s'inscrit dans un environnement économique et politique qui a consacré l'importance de cet enjeu : en février 2018, à l'initiative de Paris-Ile de France Capitale Économique, une convention entre le Ministère du Logement et les 10 principaux acteurs immobiliers de la place de Paris a été signée en ce sens ; la ville de Paris a annoncé un appel à projets pour convertir 60 000 m² de bureaux vacants en logements ; la Métropole du Grand Paris, elle-même, s'est engagée en faisant de la transformation de bureaux en logements un enjeu clé avec la troisième édition de "Inventons la Métropole".



© Michel Denancé

L'objet de ce Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements, présidé par le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, distingue une réalisation remarquable de transformation de bureaux en logements, en termes de qualité architecturale et d'innovations d'usage.

Le prix valorise la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en récompensant des réalisations exemplaires, en facilitant le dialogue entre les différents intervenants du projet (maître d'ouvrage, architectes, ingénieurs, entreprises de construction) en favorisant le développement d'une réflexion architecturale innovante et en sensibilisant les élus à l'intérêt qu'ils ont à bénéficier d'un bâti vivant et rénové.

Paris-Ile de France Capitale Économique et la Maison de l'architecture Ile-de-France s'attachent à compléter cette initiative par un prix « Coup de cœur du jury » décerné à un projet conduit par des étudiants d'une école d'architecture francilienne.

»» LES NOMINÉS

A l'issue du Comité Technique qui s'est tenu le mercredi 28 juillet 2022, plusieurs candidats avaient été retenus pour la qualité remarquable de leur projet et la diversité des contextes dans lesquels ils opèrent.

Les candidats finalistes étaient :

- La « Villa Rohan » à Bordeaux, par Atelier Cambium et AB Groupe.

Opération de conversion d'un ancien immeuble de bureaux des années 1980 en un ensemble d'appartements de standing, tout en conservant le socle d'activités au rez-de-chaussée.



© Ivan Mathie

- « Grand Angle » à Asnières-sur-Seine par Axe Immobilier et Hubert Godet Architectes.

Transformation d'un immeuble de bureaux du début des années 1990 d'une superficie de 3 300m² en 56 logements, allant du studio au F5 et à la maison sur le toit.



© Axe Immobilier © Hubert Godet Architectes

- « The Cosmopolitan » à Bruxelles par BESIX Real Estate Development et Bogdan – Van Broeck.

Ce projet comprend une rénovation complète d'une ancienne polyclinique des années 1960 de 15 étages, située au cœur de la capitale belge en un projet d'affectation mixte : 158 logements et 1 500m² de bureaux.



© Jeroen Verrecht © Utku Pekli

- « Résidence sociale, Paris 14 » à Paris, par CoBe et Groupe Galia.

Opération de restructuration et de surélévation d'un immeuble mixte tertiaire exigu de cinq étages en une résidence de 37 logements, premier bâtiment intramuros géré par le Samu Social.



© Luc Boegly

»» LES NOMINÉS

• « **Résidence Abel Hovelacque** » à Paris par **DATA Architectes et RATP HABITAT.**

Opération de réhabilitation et transformation d'un bâtiment d'activité de maintenance et d'espaces tertiaires du site des Ateliers Italie dans le 13^e arrondissement en un programme de logements mixtes de 52 logements sociaux.



© Maxime Delvaux

• « **Magenta** » à Paris par **Elizabeth Naud & Luc Poux Architectes et Poste Immo.**

Dans le 10^e arrondissement, transformation d'un immeuble de tri postal construit en 1965 en un bâtiment mixte alliant logements en accession, logements sociaux, espace de coworking...



© L'autre image © Naud & Poux Architectes

• « **Logements collectifs Les Cèdres** » à Issy-les-Moulineaux par **La Soda et Immocades.**

Transformation de bâtiments de bureaux en forme de cubes d'une surface de 1 000m² en une série d'appartements dans un secteur pavillonnaire.



© Maxime Verret

»»» LE JURY



© Maison de l'architecture Ile-de-France

de g. à dr. : Martin Duplantier, Stéphan De Fay, Méka Brunel, Catherine Beylau, Alexandre Missoffe, Léa Mosconi, Jacques-Alain Bénisti, Dominique Boré, Xavier Lépine, Djamel Klouche, Madeleine Houbart, Alain Moatti, Catherine Sabbah.

Le jury du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements s'est réuni le jeudi 2 septembre 2021 pour auditionner les architectes et maîtres d'ouvrage des projets sélectionnés.

Les membres du jury ont particulièrement apprécié la grande diversité de contextes urbains et des projets architecturaux de cette sélection finale qui témoigne de la pertinence de cette démarche de transformation plutôt que de démolition/reconstruction dans un large panel de situation.

La typologie des bureaux à transformer est remarquablement variée : de l'immeuble de grande hauteur de 15 étages jusqu'au petit bureau en proche couronne, en passant par des ateliers de maintenance ferroviaire. Celle des logements obtenus l'est tout autant : des résidences très haut de gamme, des logements d'hébergement d'urgence ou des appartements en accession.

Les projets portent témoignage de ce que la difficulté technique et les particularités des situations de départ poussent les architectes et les maîtres d'ouvrage à explorer de nouvelles solutions pour dépasser les difficultés liées à l'exercice.

Le jury était composé des personnalités suivantes :

- Jacques-Alain Bénisti, Maire de Villiers-sur-Marne, Conseiller délégué en charge du suivi «Inventons la Métropole du Grand Paris» et des grandes opérations métropolitaines de la Métropole du Grand Paris.
- Catherine Beylau, présidente de BAT Conseils.
- Dominique Boré, Présidente d'honneur de la Maison de l'architecture Ile-de-France.
- Méka Brunel, Directrice générale de Cecina.
- Martin Duplantier, Architecte, Président d'AMO – Architecture et Maîtres d'Ouvrage.
- Stéphan de Fay, Directeur général de Grand Paris Aménagement.
- Madeleine Houbart, Secrétaire générale d'AFEX – Architectes Français à l'Export.
- Djamel Klouche, Architecte, urbaniste, grand prix 2021 de l'urbanisme.
- Xavier Lépine, Président de l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière.
- Alexandre Missoffe, Directeur général de Paris-Ile de France Capitale Economique.
- Alain Moatti, Architecte et lauréat de la 1^{re} édition du Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements
- Léa Mosconi, Présidente de la Maison de l'architecture Ile-de-France.
- Catherine Sabbah, Déléguée générale, IDHEAL, l'Institut des hautes études pour l'action dans le logement.

»» LAURÉAT ET SOIRÉE DE REMISE DES PRIX

L'annonce du lauréat final et du projet « Coup de cœur du jury 2021 » récompensant un projet étudiant a eu lieu le mercredi 20 octobre 2021 à la Maison de l'architecture Ile-de-France, lors d'une soirée où ont également été présentés l'exposition et le catalogue de cette nouvelle édition.



La SODA a été désignée lauréate de cette deuxième édition avec son projet « Logements collectifs Les Cèdres » en tandem avec la maîtrise d'ouvrage Immocades.

Ce projet, situé sur les hauteurs d'Issy-les-Moulineaux, a consisté en la réhabilitation, l'extension et la surélévation des bâtiments existants pour permettre la création d'un nouveau bâtiment, d'un parking souterrain et l'émergence d'un jardin collectif fédérateur à l'ensemble des 14 habitations présentes sur la parcelle. Il a permis de développer différentes typologies : la maison à patio, le duplex, l'appartement classique, ... tout en respectant l'architecture et en s'intégrant parfaitement dans cette zone pavillonnaire.

Le Jury a également tenu à distinguer deux autres projets qui répondent parfaitement aux problématiques urbaines des bâtiments aux architectures atypiques, aujourd'hui obsolètes, dont de nombreuses villes sont porteuses.

Le premier est « The Cosmopolitan » par BESIX Real Estate Development et Bogdan & Van Broeck et le deuxième « Magenta » par Elisabeth Naud & Luc Poux Architectes et Poste Immo.



à g. : Valentin Bernard et Héléne Latour de l'agence LA SODA.



en haut : Stéphane Leturgez de BESIX RED ; à g. : Luc Poux de Naud & Poux Architectes

© Paris-Ile de France Capitale Economique

»» "COUP DE COEUR DU JURY"

Pour le prix étudiant / « Coup de cœur du Jury » c'est le projet « Raviver la Modernité : La Tour 3M de Cergy-Pontoise » par les étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine, Duncan Driffort & Antoine Leriche qui a été récompensé.

Construite dans les années 1970, la Tour 3M à la plastique et à la structure si particulières se retrouve aujourd'hui au cœur d'un projet porté par Nexity. La tour qui participe à la skyline de la ville doit laisser sa place à un nouveau quartier comptant 1 370 logements.

Face à ce constat, les étudiants ont décidé de proposer un contre-projet pour cette tour en acier corten et de démontrer comment elle aurait pu être conservée et devenir un atout pour le développement de l'agglomération Cergy-Pontaine.

Ce Prix International de la Transformation de Bureaux en Logements témoigne de la mobilisation et l'engagement des différents acteurs de l'architecture et de l'immobilier pour ce défi essentiel, alors qu'on compte dans le Grand Paris plus de 3 millions de mètres carrés de bureaux vacants en même temps que d'importantes tensions sur l'offre de logements.



© Paris-Ile de France Capitale Economique
Duncan Driffort & Antoine Leriche, lors de la soirée de remise des prix, devant l'exposition de leur projet.



© Duncan Driffort et Antoine Leriche
« Raviver la Modernité : La Tour 3M de Cergy-Pontoise » par Duncan Driffort & Antoine Leriche



© Duncan Driffort et Antoine Leriche

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Faire de Paris la ville de référence dans l'accueil des Organisations Internationales.

Les politiques d'accueil et de rétention des Organisations Internationales constituent un domaine d'action prometteur pour améliorer l'attractivité de Paris et de l'Ile-de-France à destination des talents, entreprises et investisseurs internationaux qui recherchent dans les villes-monde des cadres pour s'épanouir et prospérer.



Les Organisations Internationales représentent un enjeu important pour l'attractivité et le rayonnement de la Région Capitale : par leur poids économique direct d'abord ; par leur capacité de rayonnement et de soft power ensuite ; par le rôle qu'elles jouent dans l'élaboration des normes ; enfin par les activités induites (congrès, salons, hôtellerie, restauration, etc.) secteurs qui ont été si durement éprouvés par la crise sanitaire.

Paris-Ile de France Capitale Economique, fidèle à sa mission, a initié ce projet pour renforcer la place du Grand Paris comme l'hôte évident des Organisations Internationales.

La première phase de ce chantier a consisté en la mise à plat des enjeux pour le Grand Paris, l'analyse des meilleures pratiques étrangères, l'observation de nos atouts et de nos faiblesses, et en la formulation de premières propositions d'actions lors d'une réunion du groupe de travail présidé par Anne-Marie Idrac, organisée en mars 2021.

Une seconde phase de propositions d'actions concrètes a vu le jour en 2021 avec Choose Paris Region, qui s'est engagé à nos côtés pour proposer des rencontres aux Organisations Internationales présentes en Ile-de-France afin qu'elles échangent entre elles et qu'elles puissent nous faire part de leur retour d'expérience et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien.

Ces rencontres ont commencé en 2022, l'idée étant de formaliser ces échanges grâce à l'ouverture d'un "Club des Organisations Internationales" et de rendre les rencontres périodiques, à raison d'une par trimestre.



© Paris-Ile de France Capitale Economique

de g. à dr. : Marc Lhermitte, Didier Kling, Anne-Marie Idrac et Alexandre Missoffe

LES CAHIERS DE L'ATTRACTIVITÉ

Découvrez "Les Cahiers de l'Attractivité" lancés en juin 2021 par Paris-Ile de France Capitale Economique. Une revue dédiée à l'attractivité des territoires en France et à l'international.

Cette revue a pour objectif de donner la parole à ceux qui souhaitent partager leur vision de l'attractivité, du rayonnement et du développement d'une ville, d'une région, d'un territoire... sous des angles différents : économique, historique, sociologique, ...

La crise sanitaire a permis à un certain nombre d'acteurs de se réinventer et de revoir leur modèle économique, afin de faire face du mieux possible à la Covid-19, mais aussi, et surtout, afin de mieux préparer l'après.

C'est dans ce contexte que Paris-Ile de France Capitale Economique a souhaité lancer sa propre revue sur l'Attractivité après plus de 25 ans passés à promouvoir celle du Grand Paris.



© Paris-Ile de France Capitale Economique

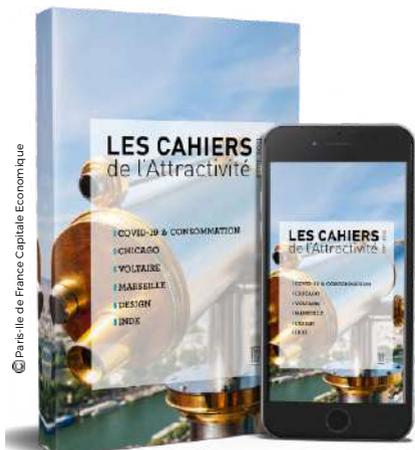
Premier numéro des Cahiers de l'Attractivité - juin 2021

Le troisième confinement a marqué une rupture dans les mécanismes de l'attractivité. Il ne s'agit plus d'attendre avec courage et résignation le retour à meilleure fortune. Il faut comprendre ce qui s'annonce comme ressort d'attractivité au sens du Littré de "ce qui attire en séduisant". Et, pour comprendre, entendre d'abord et voir.

Les chiffres que l'on additionne différemment, les sujets que l'on regarde d'ailleurs, prennent sens et nous nourrissent.

Le premier numéro des « Cahiers de l'Attractivité », nous fait passer du Second Empire à Lille et Madrid, des Investissements Directs Etrangers à la déesse Fama.

Le deuxième numéro des Cahiers de l'Attractivité est sorti en septembre 2021. Celui-ci nous invite à Chicago, à Marseille et en Inde, mais aussi à Paris au 18^e siècle. Nous découvrons aussi en quoi le design est un outil fabuleux pour le rayonnement des métropoles et comment la crise sanitaire a changé les modes de consommation des Français.



Deuxième numéro des Cahiers de l'Attractivité - septembre 2021

Les numéros sont à retrouver sur notre site internet, pour toute demande d'envoi papier merci de nous écrire à contact@gp-investment-agency.com

INTERNATIONAL

Les 25-26 octobre 2021, Paris-Ile de France Capitale Economique s'est rendu dans la Commune Métropolitaine d'Istanbul (IMM).

Des séminaires et des ateliers ont été organisés en partenariat avec l'Agence de Planification d'Istanbul (IPA) et l'Agence d'Investissement d'Istanbul (IYA) au musée Gazhane.



© DR

Grâce à des premiers échanges avec Business France Turquie, nous avons présenté le projet du Grand Paris à nos homologues soubouliotes d'abord en visioconférence puis en présentiel.

Istanbul est une capitale économique qui représente 30 % du PIB de la Turquie, soit la même proportion que le Grand Paris pour la France. C'est une métropole jeune et dynamique, une place d'échanges essentielle dans les circuits économiques mondiaux et un territoire de 15 millions d'habitants confronté à des défis urbains considérables !

Lors de ce séminaire de deux jours, Paris-Ile de France Capitale Economique a pu partager son expérience dans les domaines suivants :

- Comment le projet du Grand Paris s'est développé : de l'idée de départ à sa réalisation et comment il prend forme au quotidien.
- Le schéma financier, les outils juridiques et réglementaires qui soutiennent le projet et les modes contractuels utilisés.
- La question du logement et de la stratégie économique de ce projet qui conjugue efficacité économique et qualité de vie.
- Le développement axé sur les transports qui donne la priorité à un environnement urbain sain, vert et sûr.
- L'impact que peut avoir un réseau de transport efficace sur les différents secteurs économiques notamment la fabrication et la construction.

Il a également été question d'échanger sur les défis qu'un projet de cette ampleur peut rencontrer et à quel point l'engagement de l'Etat est capital.



© DR

Enjeu commun à ces deux métropoles : les problèmes de logement

La question du logement a été longuement évoquée lors de ce séminaire.

Bertrand Lemoine, président de l'Académie d'architecture et DG honoraire de l'Atelier international d'architecture du Grand Paris, a déclaré que Paris manquait actuellement d'un million de logements. Ce problème pourrait être résolu en 15 ans en construisant 75 000 logements abordables chaque année. De plus, de nombreuses propositions concrètes existent pour accélérer et faciliter la

transformation de bureaux inoccupés en logements, dont le nombre a augmenté avec le développement du travail à distance depuis la Covid-19.

Burcu Özüpak Güleç, coordinateur du bureau IPA Vision 2050, a déclaré que les métropoles du monde entier sont confrontées à des problèmes similaires et qu'en trouvant les solutions à ces problèmes, nous travaillons pour le bien-être et le bonheur des habitants de nos villes.



© DR

Dans le cadre de notre visite, la délégation conduite par la Commune Métropolitaine d'Istanbul (IMM) a été reçue lors d'un dîner, par Olivier GAUVIN, Consul Général de France à Istanbul.

LE SPORT, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ DU GRAND PARIS



Le Grand Paris, la « Sport City » de demain ?

Le sport est aujourd'hui un des véhicules les plus efficaces pour promouvoir l'image d'une marque. Les entreprises ont intégré cette donne depuis longtemps et investissent pour associer leur marque à une pratique sportive, qu'elle soit de haut niveau ou ouverte à tous. Les territoires en revanche sont en retard sur cette approche.

Si vous interrogez des passants dans la rue en leur demandant quelle est la ville la plus « eco-friendly » ? La ville la plus artistique ? Celle où l'on mange le mieux ... ils sauront vous citer une ville en particulier. Par contre si vous demandez quelle est la ville la plus sportive, personne ne saura vous donner une réponse particulière.

Parmi tant de candidats à être la « Smart City », aucune pour être la « Sport City ».

Si quelques territoires voient leur image associée à un événement (24h du Mans, Le Grand Prix de Monaco ou de Singapour) aucune métropole n'a, à ce jour, durablement associé son image aux valeurs du sport.

Ces valeurs, pourtant, sont en cohérence avec l'image que les grandes métropoles du monde cherchent à imposer. Elles parlent à la fois de bien-être, de santé, de forme et de performance, mais aussi de convivialité, de partage et de réussite collective.

Dans le marketing territorial, le caractère sportif d'une ville est un argument essentiel, parce que le sport dispose d'une capacité exceptionnelle à tenir un message universel, mais surtout parce que le sport fait appel à des valeurs qui sont au cœur des enjeux des métropoles durables.

Le Sport : un ensemble d'enjeux qui parlent à tous

Le sport parle de bien-être et de santé par la pratique personnelle. Des enjeux plus que jamais d'actualité avec le contexte de pandémie que nous vivons actuellement. Il parle d'excellence et d'exigence par les performances des athlètes de haut-niveau, de solidarité et de partage par la convivialité des rencontres, de rayonnement et d'universalisme par l'accueil des grands événements. Il est spectacle, il est loisir, il évoque l'innovation et la ténacité, il invoque l'inclusion et l'accessibilité.

Mais qu'est-ce qu'une métropole sportive ?

Qu'est-ce qui définit une métropole, comme « sportive » ? Est-ce le nombre de paniers de basket à l'hectare ? De parcours de golf dans un rayon de 50 km ? Le ratio de licenciés par habitants ? L'audience cumulée de ses grands événements ? Le retentissement de ses clubs dans les championnats internationaux ? Ou bien le taux d'accessibilité des équipements pour la pratique sportive ?

Un peu de tout cela bien sûr. Mais tellement plus que la somme de statistiques qui, certes, disent quelque chose mais ne racontent rien. Une métropole sportive, c'est surtout un esprit, une culture, une conviction partagée de ce que le sport peut apporter à la cohésion des territoires, à la performance des entreprises, à la mixité sociale, à l'éducation, à l'accomplissement personnel... Dans tous ces domaines, faire du Grand Paris la capitale mondiale du sport supposera de valoriser nos atouts, de mobiliser nos énergies, mais aussi de progresser et de s'appliquer à nous-mêmes la discipline des champions pour pousser toujours notre exigence.

Le lien entre le sport et l'attractivité du Grand Paris se décline dans de nombreux domaines : le sport pour tous, le sport au travail et à l'école, l'accueil d'organisations sportives internationales et de Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI), la diplomatie, le tourisme et la valorisation du patrimoine, le rayonnement des grands clubs mais également l'innovation et la santé.



Comment le Grand Paris peut-il s'imposer comme la métropole de référence pour le sport ?

Si le Grand Paris veut s'imposer comme la métropole de référence pour le sport, encore faut-il qu'elle ait quelques arguments à faire valoir pour y venir.

Comment nous situons-nous parmi les capitales mondiales en termes d'équipements ? En termes de pratique individuelle ? Quelles sont les audiences de nos principales manifestations sportives en comparaison à Londres, New York ou Shanghai ?

Sommes-nous particulièrement engagés dans l'inclusion par le sport ? Nous singularisons-nous par l'intensité des échanges entre sport, innovation et industrie ?

Tant de questions qui ont conduit Paris-Ile de France Capitale Economique à mener cette réflexion autour du Sport et de sa place au sein du Grand Paris. Pour ce faire, nous avons mené une étude conjointement avec la Chaire d'économie urbaine de l'ESSEC. Celle-ci s'articule autour de trois grands piliers : le sport professionnel et le développement du Grand Paris ; la pratique sportive et ses effets d'entraînement pour le Grand Paris et l'écosystème du sport dans le Grand Paris.

Au-delà de cette réflexion nous avons cherché à mettre en avant 23 propositions pour faire du Grand Paris LA capitale mondiale du sport, afin de montrer que parfois seulement quelques actions suffisent pour améliorer l'attractivité mondiale d'un territoire, pour faire la différence auprès des métropoles voisines et pour être le premier choix des investisseurs.



LES ARTISANS DE L'INDUSTRIE, UN ATOUT SECRET DU GRAND PARIS DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE

Paris-Ile de France Capitale Economique et L'Institut Paris Region ont réalisé une étude portant sur l'intensité des liens entre l'artisanat industriel innovant et les entreprises industrielles, de la PME aux grands groupes, ses facteurs-cléfs de succès, notamment la capacité de prototypage et d'innovation de procédés.

Paris Ile-de-France dispose d'atouts uniques parmi les villes-mondes européennes : une économie exceptionnellement diversifiée, où l'industrie, la recherche et l'innovation peuvent se rencontrer et façonner les services et les produits de demain.

L'attractivité du Grand Paris et de l'Ile-de-France repose largement sur la richesse et la vitalité de son tissu économique et de son potentiel de recherche et d'innovation. Le nombre de chercheurs, de prix Nobel et de médailles Field, de brevets, de laboratoires, etc. en témoigne. Mais au-delà des innovations technologiques, la force de l'artisanat est un élément clef de la capacité d'innovation du Grand Paris.

Dans des domaines comme la mécanique, l'électronique ou encore la plasturgie, les entreprises artisanales de la sous-traitance industrielle développent des technologies très pointues et fournissent des pièces en petites séries indispensables à leurs donneurs d'ordre, mais impossibles à livrer pour l'entreprise produisant en grande série.

Ces savoir-faire bien spécifiques font de l'artisanat un acteur à la croisée de tous les secteurs de l'industrie : des arts de la table au nucléaire en passant par l'automobile, le médical, la chimie, le naval, l'agroalimentaire, le luxe, l'aéronautique ou même l'aérospatial.



© Paris-Ile-de-France Capitale Economique

La contribution de ce savoir-faire à l'attractivité du Grand Paris et de l'Ile-de-France peut être valorisée grâce à cette étude, qui apporte des éléments permettant de mesurer le potentiel et les modalités des liens entre l'artisanat industriel innovant et les entreprises industrielles de la PME aux grands groupes et l'identification de facteurs-cléfs de succès, notamment la capacité de prototypage et d'innovation de procédé.

Cette étude est complétée par des études de benchmark international pour établir la position du Grand Paris et de l'Ile-de-France sur cette thématique en comparaison avec d'autres grandes métropoles mondiales.

Les atouts de l'attractivité francilienne – diversité de l'industrie, R&D... – reposent aussi sur cet écosystème rare et fragile, que sont les trop méconnus "artisans de l'industrie". Ces acteurs de l'innovation ont des besoins spécifiques, que les politiques publiques et les acteurs économiques gagneraient à mieux prendre en compte.

Une ressource rare et peu visible pour Paris-Ile-de-France

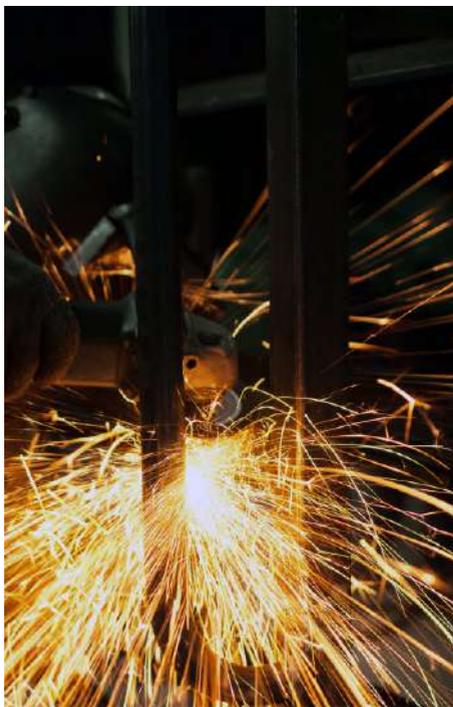
Avec 2 370 entreprises et 7 400 emplois, les entreprises artisanales de l'industrie (EAI) sont proportionnellement peu nombreuses et ne représentent que 1 % des entreprises artisanales et 1,4 % des emplois de l'artisanat.

Le rôle des artisans dans l'innovation industrielle est peu visible.

La notion même de sous-traitance reflète mal ce qui est dans les faits bien souvent un processus de co-conception dans lequel le savoir-faire de l'artisan entre pour une part importante.

Un secteur fragilisé

En Ile-de-France, ces artisans semblent faire face à des difficultés plus importantes qu'ailleurs en France.



Leur présence aux côtés de l'industrie est nettement moindre ici qu'ailleurs. Alors que l'industrie francilienne représente 14% de l'industrie française, les artisans de l'industrie franciliens ne représentent qu'un peu plus de 8% des artisans de l'industrie française. Les coûts d'implantation, ceux de l'immobilier, comme les possibilités de recrutement, brident les possibilités de développement en Ile-de-France de ces acteurs si importants pour l'industrie.

Parmi nos propositions :

- Organiser des clubs professionnels.
- Proposer une offre de salons professionnels adaptée.
- Abonder un fond d'appui à l'investissement en machines-outils.
- Favoriser l'accompagnement juridique.
- Mieux intégrer les besoins des TPE dans la stratégie foncière régionale pour l'industrie
- Renforcer l'apport de fonds publics dans les SCI industrielles.
- Créer un lieu de stature internationale, sur le modèle de la Station F, qui rende pleinement visible l'artisanat d'excellence du Grand Paris.
- Faire de l'artisanat de pointe un élément distinctif de la marque « Paris » à l'international.

FAVORISER LA RÉSILIENCE DES GRANDES MÉTROPOLIS EUROPÉENNES FACE AUX CRISES ACTUELLES

Pendant la crise de la Covid-19, nous n'avons cessé d'entendre que nous étions en retard sur tel ou tel autre pays, supposément plus avancé que la France, ou plus dégoûtés.

Ou, à l'inverse, nous entendions que certes nous présentions des chiffres alarmants, mais moins toutefois que d'autres. Comme si le nombre de morts anglais ou de contaminés italiens relativisait le drame des victimes françaises. Quand on s'ausculte, on s'inquiète, quand on se compare, on se rassure.

A travers cette étude, nous avons voulu comparer non pas les statistiques sanitaires, mais les mesures prises dans les différentes métropoles du monde pour contrer la pandémie. Avec une idée en ligne de mire : existe-t-il, par-delà les différences des systèmes politiques ou administratifs, des lignes directrices culturelles dans la manière de réagir face à ce type d'événement ? Plus précisément, peut-on identifier une forme de « *European way* » dans la réaction et dans les mesures de relance ou de déconfinement ?

Y aurait-il une singularité dans la manière européenne de gérer les catastrophes et quelle pourrait être son utilisation dans une perspective d'attractivité ?

Il s'agissait également d'identifier, de mesurer et de territorialiser les innovations produites ou accélérées par la crise. Lorsque, dans l'Histoire, tout l'effort d'une nation - « quoi qu'il lui en coûte » - a été tendu vers un but unique et un terme rapproché, on peut s'attendre à ce que des changements radicaux s'opèrent dans les moyens techniques ou technologiques.



« La guerre est un accélérateur de l'Histoire », disait Lénine. Les crises sont des accélérateurs d'innovations pourrait lui répondre Steve Jobs...

L'Opération Overlord ou le programme Apollo offrent de nombreux exemples d'innovations « *spin-off* ».



La crise de la Covid-19, n'en doutons pas, en apportera aussi son lot. Au premier rang desquels, la génomique avec le développement des ARN messagers dans la vaccination.

Nous avons recensé ici quelques cas, emblématiques ou marginaux, mais il est sans doute encore trop tôt pour les apprécier réellement. Car au-delà des innovations technologiques ou scientifiques, il faudra encore prendre en compte les innovations d'usage et les changements sociétaux.

Nous sommes à l'aube, non pas d'un monde d'après enchanté, mais d'une ère fascinante d'applications de tout ce qui a été, au cours des dix-huit derniers mois, tenté, retenté, abandonné, repris, adapté...

Notre souhait, et notre engagement, est que l'Europe soit par excellence le lieu où se développeront ces nouvelles technologies et ces nouveaux usages qui rendront nos villes plus résilientes à des épreuves dont nous ne savons encore rien, sinon qu'elles surviendront bien un jour. Et que parmi les métropoles européennes, le Grand Paris soit au premier rang pour cela.



LE POSITIONNEMENT DE PARIS, PLACE JURIDIQUE FACE À LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Une analyse des forces et opportunités de la place en vue d'une stratégie globale.

Une place juridique se singularise par des institutions, des savoir-faire, des formations, des décisions et des pratiques qui la différencient des autres places juridiques.

La place juridique de Paris se fonde ainsi d'abord sur une grande concentration d'institutions publiques, principalement nationales, telles que le Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat, la Cour de Cassation, mais aussi le Tribunal judiciaire de Paris. Paris abrite également des institutions privées et internationales, telles que la Chambre de Commerce Internationale. Leurs interactions exercent une profonde influence les unes sur les autres. Elles produisent ainsi, dans de nombreux domaines, un droit original par ses décisions, ses procédures, mais aussi par ses délais, ses coûts, sa prévisibilité et son influence.

Cette originalité n'apparaît pourtant pas toujours aux praticiens : avocats, juges, greffiers, notaires ou huissiers qui, pour la plupart, ne fréquentent que cette seule place. Mais sa différenciation est très bien perçue par les acteurs, en particulier économiques qui, n'étant pas liés à une seule place, peuvent vouloir arbitrer entre plusieurs d'entre elles et optimiser le service juridique qui leur sera rendu.

La place juridique de Paris est ainsi en concurrence avec d'autres places juridiques et s'adapte en permanence.

Les professionnels du droit, en particulier ceux dont les perspectives dépendent directement des choix de leurs clients internationaux, tiennent compte des pratiques de leurs concurrents, qu'ils exercent à la City ou à Manhattan. Ils adaptent leurs services pour promouvoir leur attractivité et leur rayonnement international. Indirectement, ces changements affectent tous les professionnels du droit qui interagissent dans la place.

La concurrence entre places s'exerce ainsi de façon avant tout incrémentale, par une multitude de décisions individuelles. On peut observer ses effets à long terme, même s'ils ne résultent d'aucune planification. Par exemple, les parcours des avocats qui exercent dans des cabinets internationaux de plus en plus nombreux sont ponctués des formations qui passent de plus en plus par des années d'exercice à l'étranger. Les plaidoiries et les jurisprudences recourent de plus en plus au droit comparé et aux normes internationales. L'anglais s'impose désormais en droit français des contrats dès lors qu'il s'agit de droit des affaires internationales.

Même les institutions qu'on croirait les plus isolées des interactions internationales sont proactives. Ainsi, lorsque la Cour de Cassation a reconnu à une compagnie iranienne le droit de faire appel en France contre Israël et d'obtenir ainsi le droit à une sentence arbitrale, la plus haute juridiction française a confirmé que Paris était une place avant-gardiste pour l'arbitrage international (NIOC v. Israël, 2005).



Publication de l'ouvrage à l'automne 2022



Mais l'adaptation incrémentale, « au fil de l'eau », à la concurrence internationale ne peut suffire à la défense de l'attractivité de la place face à des places concurrentes qui déploient de façon volontaire des stratégies pour capter les flux internationaux de consommateurs du droit. Il existe ainsi des places émergentes majeures qui sont activement portées par leurs pouvoirs publics : Singapour, Hong-Kong ou Dubaï notamment. Dans d'autres cas, la stratégie de place est portée par des grands acteurs économiques, principalement financiers, comme à Londres ou à New York.

Sous leur influence les initiatives se multiplient aussi à Paris depuis une dizaine d'années. De nouvelles associations visent à faire prendre conscience aux professionnels et aux autorités de l'enjeu. Les plus hautes juridictions françaises acceptent de rendre leurs décisions et leurs arrêts plus transparents et plus lisibles pour les juristes étrangers. Cependant beaucoup reste à faire. L'enjeu économique, considérable, est encore mal mesuré, tout comme l'est l'attractivité comparée de la place de Paris.

Aussi cet ouvrage entend-il apporter une contribution dans le domaine essentiel de l'analyse du positionnement de la place de Paris. Quelles sont ses forces, ses faiblesses, les risques et les opportunités qui se présentent à elle ? Cette revue constitue une première étape indispensable pour bâtir une stratégie de place partagée à Paris.

L'ouvrage se conclut d'ailleurs sur un tout premier exercice de benchmark international des places juridiques. Il permet de montrer que si Paris n'est jamais première, elle est en revanche présente sur tous les critères retenus, ce qui permet d'affirmer que Paris est une des places les plus complètes à l'échelle mondiale dont les atouts méritent d'être mieux connus.

C'est pourquoi cet ouvrage dégage un ensemble de propositions pour des mesures que nous jugeons prioritaires et indispensables. Nous nous engageons à les porter au plus haut niveau.

Parmi celles-ci :

- Faire face aux places concurrentes et reconnaître enfin la confidentialité des avis des juristes d'entreprise au même titre que celle des avocats afin de ramener en France les directions juridiques françaises expatriées.
- Lutte contre la corruption et notamment étendre le champ d'instruments comme la convention judiciaire d'intérêt public. Apporter de meilleures garanties aux dirigeants qui collaborent dans ce cadre avec les autorités judiciaires. Renforcer la protection apportée aux lanceurs d'alerte.
- Créer à Paris une véritable juridiction commerciale à compétence internationale.
- Faciliter les actions collectives en les ouvrant notamment au financement par des tiers et à l'aide juridictionnelle, aux personnes morales de droit public et aux associations.
- Adopter un code européen du droit des affaires.



**LE CERCLE DES FEMMES
DU GRAND PARIS**

LANCEMENT DU PRIX DU CERCLE DES FEMMES DU GRAND PARIS

Projet de construction d'une métropole durable, le Grand Paris doit aussi être exemplaire dans la promotion de la mixité. À ce titre, le Cercle des Femmes du Grand Paris par Paris-Ile de France Capitale Économique ainsi que Willa se sont mobilisées pour mettre en avant l'inclusion et la parité.

Le Grand Paris, territoire clé de l'entrepreneuriat féminin

Le Cercle des Femmes du Grand Paris, qui partage les valeurs d'attractivité de la région capitale et identifie la valeur féminine de cette ambition, a décidé la création d'un prix pour valoriser la mixité dans l'entrepreneuriat.

Pour ce projet, le Cercle des Femmes du Grand Paris s'est associé à Willa, premier accélérateur de mixité dans l'innovation en France.

Un prix pour récompenser l'entrepreneuriat féminin

Le Prix du Cercle des Femmes du Grand Paris a récompensé quatre femmes pour leur projet d'entreprise remarquable, qui ont répondu à ces critères :

- Des fondatrices, dirigeantes ou co-dirigeantes d'un projet entrepreneurial ou d'une entreprise, avec une part importante au capital de l'entreprise.
- Des projets d'entreprise justifiant une démarche originale et adressant des problématiques actuelles et pertinentes d'innovation.



- Des projets à impact s'inscrivant dans l'un des quatre grands axes qui feront du Grand Paris le modèle d'une métropole durable (habitat et environnement ; mobilité et aménagement ; alimentaire et santé ; travail et bien-être).
- Des projets en lien étroit avec les quartiers prioritaires de la ville.

Un accompagnement personnalisé à la clé

L'appel à projet a débuté en février 2021 et s'est terminé début avril 2021.

Les quatre projets récompensés ont bénéficié d'un accompagnement de quatre mois au sein de l'incubateur Willa afin d'accélérer leur développement.

Ce prix a pour ambition de récompenser l'entrepreneuriat féminin, de mettre en avant les valeurs de la mixité et de révéler l'énergie et l'innovation des quartiers prioritaires de la ville.

»» LAURÉATES ET REMISE DES PRIX

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le vendredi 10 septembre 2021 à Epinay-sur-Seine en présence des marraines du Prix : Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville et Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers ainsi qu'Hervé Chevreau, Maire d'Epinay-sur-Seine.



© Paris Ile de France Capitale Economique

de g. à dr. : Catherine Lescure, Marianne de Battisti, Marianne Louradour, Hervé Chevreau, Babette de Rozières, Karine Franclet, Alexandre Missoffe, Nadia Hai, Anne Coste de Champeron, Borina Andrieu, Annabelle Grousset et son associée, Joséphine de Leusse et son associé, Fanta Marena, Fanny Fanou et Sophie Iborra.

A l'occasion de cette remise de prix, plusieurs membres et personnalités du Cercle étaient présents comme Marianne Louradour, Directrice générale de CDC Biodiversité et Présidente du jury qui s'est tenu le 19 avril 2021, mais aussi Marianne de Battisti, membre du ComEx, en charge des relations institutionnelles et de la communication d'Icade, Catherine Lescure, Directrice de la communication et de la RSE d'Enedis, Borina Andrieu, Directrice générale de Wilmotte & Associés, et Sophie Iborra, Directrice des relations institutionnelles de La Tribune.

Les quatre entrepreneures primées pour leurs projets en lien avec les quartiers prioritaires de la ville pour les différentes catégories sont :

- **« Mobilité et aménagement » :**

Joséphine de Leusse avec M-Work qui souhaite révolutionner le télétravail en le rendant accessible, équitable et social.

- **« Habitat et Environnement » :**

Fanny Fanou, pour Geominnov, un projet qui met les nouvelles technologies au service de l'habitat pour concevoir des solutions intelligentes et pédagogiques destinées à aider promoteurs et particuliers à rénover les bâtiments existants.

- **« Alimentaire et Santé » :**

Annabelle Grousset, pour APA de Géant, une entreprise qui vise à réduire les inégalités d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives tant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap.

- **« Travail et Bien-être » :**

Fanta Marena, pour Lil Box, qui facilite un accès à la culture grâce aux livres, tout en offrant une littérature inclusive qui met en avant la diversité des personnages.



Créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Paris-Ile de France Capitale Economique fédère près d'une centaine de grandes entreprises, françaises et internationales, fédérations professionnelles et établissements publics impliqués dans le projet du Grand Paris.

Notre association loi 1901 a pour ambition d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers dans la Région capitale et de renforcer son attractivité en portant des propositions concrètes auprès de décideurs politiques et économiques au plus haut niveau.

Réunissant les Grand Paris Makers® pour partager les solutions innovantes de demain, Paris-Ile de France Capitale Economique tisse un réseau de décideurs de premier rang qui contribue au rayonnement international du Grand Paris et au développement d'un projet métropolitain de référence dans le monde.

 Paris Ile-de-France Capitale Economique

 @GreaterParis

+33 (0)1 55 65 49 40
contact@gp-investment-agency.com

www.gp-investment-agency.com
2 place de la Bourse - 75002 Paris

Directrice de la publication : Chloë Voisin-Bormuth
Rédaction : Chloë Voisin-Bormuth, Alexandre Missoffe, Christophe Scheidhauer,
Louise Limare
Graphisme et conception : Louise Limare

Impression : Michel Barreteau, gestionnaire d'impression

Photos (sauf mention contraire) : iStock, Adobe Stock, Pixabay



PARIS ILE-DE-FRANCE
CAPITALE ÉCONOMIQUE

Avec le soutien de



**Métropole
du Grand Paris**



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE